

Groupe A

Barrières à échelle nationale (1/2)

Manque de connaissances du milieu marin

- Pas de données scientifiques suffisantes : pas d'inventaires suffisants pour certaines ressources (RGM, certains stocks de pêche) et peu de « mapping »
- Problème de transmission et d'échanges de données entre acteurs
- Pas de stratégie de recherche

Pas de stratégie globale

- Insuffisance du cadre juridique global
- Pas de stratégie pour mettre en place la coordination
- Peu de mise en œuvre des outils de type ICZM, MSP

Fragmentation institutionnelle et absence de coordination

Barrières à échelle nationale (2/2)

Sécurité des investissements : dans certains pays, difficile d'investir. Problème foncier.

Acceptabilité sociale des projets d'investissement : contestation par les populations.

Problème de capacité, notamment au niveau de l'administration (capacité de négociation avec le secteur privé, capacité de surveillance)

Problème de transparence dans certains Etats (cf accords de pêche avec certains Etats + activités extractives)

Pas de structuration de la société civile pour défendre les différents intérêts

Barrières à échelle régionale

A-t-on besoin de l'échelle régionale ?

- Constat partagé d'un besoin de stratégie régionale, mais *a minima*
- Travail d'identification des besoins : quel doit être le rôle de la CN ? Dans quel secteur de l'Economie Bleue peut-être utile ? Comment assurer la coordination avec les initiatives nationales ? Qui doit faire quoi ? Quelles leçons ?
- L'approche régionale n'est pas un obstacle en tant que tel

Barrières :

- Problème de délimitations maritimes : un cadre régional sur l'économie bleue pourrait faire avancer ?
- Pas de coordination régionale suffisante pour les accords de pêche entre Etats de la région : un accord cadre ?
- Piraterie : réponse régionale (déjà en partie mise en place).
- Financement : capacité limitée des organisations régionales.